



Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de maîtriser toutes les spécificités de la paye du secteur agricole.

Public

Toute personne chargée d'établir ce type de paye.

Directeurs des ressources humaines, responsables de paie, gestionnaires de paie, cabinets d'expertise comptable...

Pré-requis

Bonne connaissance et pratique de la paie.

Durée

*Dans vos locaux :
1 à 3 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)
Soit 7 à 21 heures de formation.*

*Dans notre centre de formation :
1 jour (9h30 – 17h30)
Soit 7 heures de formation.*

Le lieu du stage

- Dans vos locaux :
Jusqu'à 4 Participants (895 € h.t. / jour),
150 € h.t. par Participant supplémentaire.*
ou
Dans notre centre de formation :
- Cergy, Paris, Bordeaux, Lyon*
- Session Individuelle (850 € h.t. / jour),*
- Session Personnalisée 4 Participants maxi (695 € h.t. / jour)*

Les caractéristiques liées à la MSA

1- Définition et spécificités de la MSA

- Définition de la MSA : rôle et composition
- Les cotisations couvertes par la MS : Sécurité sociale, chômage, retraite et prévoyance
- Les organes de contrôle

2- Personnels rattachés à la MSA

- Les affiliés de droit selon leur métier : typologie des salariés automatiquement affiliés pluriactif, les exclus
- Métiers particuliers et contrats Spécifiques : les contrats saisonniers, TOD, les contrats vendange, le TESA
- Les entreprises dont les activités sont mixte : modalités de déclarations sociales

3- Cotisations de la MSA

- Finançant la Sécurité sociale et les Assédic : réduction FILLON, taux de réévaluation du SMIC, exonération TODE
- Finançant les autres organismes : prévoyance, IFC, etc.

4- Déclarations de la MSA

- La DUE
- Déclarations de salaires mensuelles, trimestrielles et annuelles
- Les attestations de salaires en cas d'arrêts de travail

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Mise en situation : calculs des divers éléments du bulletin
- Une formation assurée par des professionnels de la paye et des ressources humaines